

Déclaration préalable

Le 25 Juillet 2019

Monsieur le Président,

Vous avez accepté le mois dernier la requalification du point 9 « Transfert d'activité de la rétention » en Info/Consultation. Toutefois, malgré nos demandes de corrections des erreurs relevées dans les dossiers présentés aux IRP et notre demande d'un volet financier, nous sommes à date sans retour de votre part ou de celle de la Direction du CSE Sud. Pourtant nous avons réitéré nos demandes par écrit à l'issue des instances CE et CHSCT.

D'autre part, les DS CFE-CGC du CSE Sud ont demandé l'ouverture d'une négociation locale dans le cadre de ce projet de fermeture de service.

La DO Sud sait rappeler aux élus les prérogatives de chaque instance pourtant quand cela l'arrange elle mélange les genres, pour preuve la réponse du CSE Sud qui prétend ne pas pouvoir ouvrir de négociation avant que l'avis du CE soit rendu. Pour la CFE-CGC ce refus non assumé d'une négociation n'a pas de sens.

Cela illustre la pauvreté du dialogue social au CSE Sud et plus largement avec la Direction Entreprise France.

En effet, nous constatons, avec dépit, que nos remontées et alertes ne sont jamais instruites par la Direction de DEF, ni suivies d'une quelconque forme de prise en compte.

Les entités AGPRO/PME, CSE Sud et AE dépendent pourtant bien de la DO Sud...

Le simulacre de « Dialogue social » avec DEF n'est ni sincère, ni loyal, alors que la situation des salariés de ces entités, tant sur le plan des conditions de travail que des RPS, devrait susciter une mobilisation accrue de la Direction.

A l'AE, vous n'êtes sûrement pas s'en savoir qu'un droit d'alerte pour DGI a été déposé à l'IT fin juin 2018 et qu'une expertise a été menée par le cabinet ISAST. Ce dernier a rendu son rapport et celui-ci, malheureusement, confirme une dégradation de l'état de santé (troubles psycho sociaux) et des conditions de travail des salariés.

C'est ainsi que l'AE Occitanie cultive le paradoxe de bonnes performances commerciales, avec des salariés en souffrance, et un Delivery qui ne délivre pas depuis maintenant 3 ans

A PRO PME on constate la multiplicité de la sous-traitance qui dégrade le service rendu au client, ainsi qu'un SI en évolution permanente, qui n'est pas abouti et pourtant déjà déployé. Le tout avec une volonté constante de la direction de réduire les couts, ce qui a pour effets direct de limiter la reconnaissance des salariés-es et de réduire les moyens matériels permettant aux vendeurs nomades de se rendre chez leur clients, ce qui constitue pourtant leur mission première.

La CFE-CGC vous appelle à la plus grande vigilance : tous les voyants sont passés au rouge pour de nombreux établissements du périmètre DEF, les résultats de l'enquête SECAFI sur le stress et les rapports des médecins le prouvent.

Que comptez-vous concrètement mettre en œuvre pour construire ce modèle social d'employeur digital et (surtout) humain, pour une expérience salarié à la hauteur de celle que nous voulons pour nos clients ?

Pour la délégation CFE-CGC au CE de la DO Sud.